

# Focus

Ressources documentaires d'actualité

## La formation en situation de travail et l'apprentissage : une priorité internationale et européenne

Février 2016




La formation en situation de travail (*Work-based learning* en anglais) - dénommée aussi formation en milieu de travail, apprentissage en situation de travail, ou par le travail - en particulier en apprentissage, suscite l'intérêt de la plupart des pays européens. La Commission européenne a fait de ce type de formation un élément clé de sa stratégie de lutte contre le chômage des jeunes et l'exclusion sociale. Il s'agit de promouvoir la formation par le travail sous toutes ses formes, avec un accent sur l'apprentissage, en faisant intervenir les partenaires sociaux, les entreprises et les prestataires de l'EFP, ainsi qu'en stimulant l'innovation et l'esprit d'entreprise.

Selon l'UNESCO-UNEVOC, la formation en milieu de travail (FMT) est un élément clé de la réussite de l'EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels), car c'est l'une des meilleures façons de faire en sorte que la formation soit toujours pertinente (UNESCO, 2015).

L'OCDE a lancé en 2015 une étude sur l'apprentissage fondé sur le travail dans l'EFP, qui vise à délivrer des messages politiques sur la façon d'utiliser l'apprentissage par le travail.

Cette bibliographie est une sélection de ressources récentes sur la formation en situation de travail et l'apprentissage, une forme de formation en situation de travail. Les premières références tentent de clarifier les notions en jeu dans le domaine de la formation professionnelle initiale et celui de la formation continue. La deuxième partie propose des études et des recommandations d'organisations internationales. La troisième partie propose quelques analyses transnationales et études nationales, complétée par une sitographie.


Légende des pictogrammes

-  Document papier
-  Document électronique
-  Site web

### Sommaire

La notion de formation en situation de travail	2
Études et recommandations des organisations internationales	4
Des analyses transnationales et nationales	7
Sitographie	11

## La notion de formation en situation de travail

 BOURGEOIS Etienne dir. DURAND Marc dir.

### **Apprendre au travail**

Paris : PUF, 2012, 226 p. (Apprendre)

L'ouvrage se situe dans un contexte d'engouement croissant pour la question de l'apprentissage en situation de travail, tant sur le terrain des entreprises et des organisations, que sur celui de la recherche en formation : comment développe-t-on des compétences et des connaissances en travaillant ? Comment favoriser le développement des compétences et des connaissances en situation de travail ? L'émergence de ces préoccupations s'est traduite, sur le terrain, par une explosion de nouvelles pratiques visant explicitement à accompagner le développement des compétences au plus près de l'activité de travail : dispositifs d'alternance en formation professionnelle initiale, dispositifs d'accompagnement en cours d'emploi. Pourquoi un tel engouement aujourd'hui ? Selon les auteurs, on peut voir dans ce mouvement une sorte de retour de balancier après une période d'hégémonie du modèle de la « formation » - initiale ou continue – comme voie royale pour l'apprentissage d'un métier. Ils s'interrogent sur les processus spécifiques à l'œuvre dans ce type d'apprentissage, sur les facteurs individuels et contextuels qui y participent et, *in fine*, sur les pratiques censées favoriser l'apprentissage du et au travail.

 CEDEFOP

### **Work-based learning in continuing vocational education and training: policies and practices in Europe**

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, septembre 2015, 71 p., bibliogr.

<http://goo.gl/SgtHf5>

Le rapport a pour objectif d'améliorer la compréhension des politiques et pratiques de formation par le travail dans le domaine de la formation professionnelle continue en Europe, et plus particulièrement en Allemagne, Bulgarie, France, Italie, Suède, et Angleterre. L'étude fournit des informations sur ce qu'est la formation par le travail (*Work-based learning*) et des données statistiques. Les auteurs analysent les politiques européennes et nationales relatives à la formation par le travail et proposent une typologie des politiques, illustrée par des exemples. Ils s'intéressent aux pratiques et modèles observés, présentent les avantages de la formation par le travail et soulignent les défis à relever. Une dernière partie est consacrée à quelques messages clés.

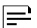
 CEDEFOP

### **Return to work : Work-based learning and the reintegration of unemployed adults into the labor market**

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, septembre 2013, 138 p., bibliogr.

<http://goo.gl/tGW2dN>

Les programmes d'apprentissage par le travail sont mis en place sur le lieu de travail ou dans un environnement de travail simulé dans le cadre d'un programme de formation. Ils peuvent combiner apprentissage dans un établissement de formation et apprentissage en entreprise par le biais de stages. Ce rapport analyse les facteurs de réussite des programmes de formation professionnelle qui recourent à l'apprentissage par le travail et ciblent le développement des compétences clés. Il suggère des pistes pour utiliser pleinement leur potentiel.

 Commission européenne

### **Work-Based learning in Europe : practices and policy pointers**

Bruxelles : Commission européenne, juin 2013, 37 p., bibliogr.

<http://goo.gl/2L6HhV>

Ce manuel fournit des orientations politiques illustrées par des études de cas dans différents États membres de l'Union européenne, afin d'aider décideurs et personnes de terrain à introduire et renforcer la formation en milieu de travail (FMT) dans l'enseignement et la formation professionnels. Après une présentation des trois principaux modèles de FMT en Europe - l'apprentissage, les stages en entreprise et la FMT intégrée à un programme scolaire -, le second chapitre résume les avantages d'une FMT de haute qualité, mettant en évidence la situation gagnant-gagnant pour les apprenants, les employeurs, les établissements d'enseignement et de formation professionnels et la société en général. Puis trois facteurs de succès pour une FMT efficace sont analysés : la gouvernance, la qualité et les partenariats. Le chapitre 4 décrit les principaux outils permettant à la FMT d'être efficace et de qualité. La conclusion souligne la nécessité de l'engagement actif et de l'expertise non seulement des décideurs politiques mais aussi des partenaires sociaux et d'autres acteurs clés.



ETF : European training foundation

**Work-Based learning :Benefits and obstacles : a literature review for policy makers and social partners in ETF partners countries**

Turin : ETF, 2013, 68 p., bibliogr.

<http://goo.gl/rJPvxp>

S'appuyant sur une revue de la littérature, ce rapport examine les avantages de l'apprentissage par le travail selon trois points de vue : celui de l'apprenant, celui de l'employeur, et celui de la société. Conçu comme un outil, son objectif est de sensibiliser à l'importance de l'apprentissage par le travail. Les avantages des systèmes d'apprentissage de qualité pour les employés, les employeurs et la société sont vastes et bien documentés. Ils permettent de renforcer les aptitudes et les compétences (dont les aptitudes plus difficiles à apprendre en salle de classe), de développer une identité professionnelle, d'améliorer les possibilités d'emploi, de favoriser la transition de l'école vers le marché du travail, d'accroître les gains de productivité et d'améliorer le recrutement et la fidélisation du personnel pour les employeurs.



SWEET Richard

**Work-based learning: a handbook for policy makers and social partners in ETF partner countries**

Turin : ETF : European training foundation, 2014, 68 p., bibliogr.

<http://goo.gl/zMYW21>

Ce manuel a pour objectif d'aider les décideurs politiques et les partenaires sociaux à mieux comprendre ce qu'est l'apprentissage par le travail ainsi que de faciliter la mise en place des dispositifs d'apprentissage par le travail et d'améliorer leur qualité. Il est également destiné à mieux structurer ces dispositifs afin qu'ils bénéficient aux apprenants et entreprises.



SWEET Richard

**Work-based learning: Why ? How ?**





In UNESCO-UNEVOC, Revisiting global trends in TVET : reflections on theory and practice

Bonn : UNESCO-UNEVOC, 2013, p. 164-203, bibliogr.

<http://goo.gl/NQ3MxV>

L'auteur examine les différentes raisons d'encourager l'apprentissage en milieu de travail, analysant les avantages pour les apprenants, les entreprises et les gouvernements. Il étudie comment stimuler l'apprentissage en milieu de travail, et comment en assurer la qualité. S'appuyant sur des politiques fondées sur des preuves, l'approche de l'auteur est en grande partie pratique.

## Études et recommandations des organisations internationales

-  Alliance européenne pour l'apprentissage  
**Ce qui est bon pour les jeunes est bon pour les entreprises : Alliance européenne pour l'apprentissage**  
 Bruxelles : Commission européenne, 2015, 43 p., bibliogr.  
<http://goo.gl/m1P8sT>  
 La formation par le travail, en particulier l'apprentissage, peut améliorer l'employabilité, notamment celle des jeunes, et répondre en partie aux déficits de compétences afin de mieux satisfaire les besoins des entreprises. Profitables aux apprenants comme aux entreprises, ces programmes contribuent également à la réalisation de l'objectif européen de croissance et d'emploi durables. Ce document est essentiellement consacré à l'Alliance européenne pour l'apprentissage (EAfA) lancée en 2013. Il présente les mesures visant à renforcer la qualité, l'offre et l'image de l'apprentissage, conformément aux nouvelles actions à moyen terme déterminées au niveau européen dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels pour la période 2015-2020. Des exemples d'initiatives politiques et de projets réussis à travers l'Europe en matière d'apprentissage et de formation par le travail sont présentés, pouvant servir de source d'inspiration à d'autres.
-  CEDEFOP  
**Formations en apprentissage efficaces pour petites et moyennes entreprises : Comment renforcer la mobilisation ?**  
*Note d'information*, novembre 2015, 8 p.  
<http://goo.gl/UNJ29T>  
 Les petites et moyennes entreprises (PME) emploient les deux tiers des actifs européens et une sur trois crée de nouveaux produits et processus. Pour être compétitives, les PME doivent se doter de travailleurs qualifiés. Or un contexte entrepreneurial défavorable, la lourdeur de la législation et l'insuffisance des moyens internes dissuadent beaucoup d'entre elles de s'engager dans la formation des apprentis. En combinant apprendre et travailler, la formation en apprentissage permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle tout en développant des compétences concrètes correspondant aux exigences de leur employeur. C'est dans cette pertinence intrinsèque pour le marché du travail que résident les avantages de ce type de formation, pour les jeunes comme pour les entreprises.
-  CEDEFOP  
**Développer la formation en apprentissage**  
*Note d'information*, mai 2014, 4 p.  
<http://goo.gl/8x7w0M>  
 La formation en apprentissage et les autres formes de formation basée sur le travail présentent l'avantage de combiner apprentissage et expérience professionnelle, ce qui permet aux jeunes et aux adultes d'acquérir des compétences recherchées par les employeurs, et facilite en outre la transition de l'école ou de la formation à la vie active. Par ailleurs, les systèmes de formation en apprentissage renforcent la coopération entre pouvoirs publics, partenaires sociaux, employeurs et établissements de formation. Cette note expose la situation de la formation en apprentissage dans les pays européens et propose quelques recommandations.
-  CES : Confédération européenne des syndicats  
**Vers un cadre de qualité européen pour les apprentissages et la formation par le travail : meilleures pratiques et contributions des syndicats**  
 Bruxelles : CES, 2014, 62 p., bibliogr.  
<https://goo.gl/Es5foQ>  
 Après une présentation de la situation du marché du travail pour les jeunes en Europe, l'étude examine les récentes mesures des décideurs européens visant à soutenir l'apprentissage et la formation par le travail. Elle tente de clarifier les questions de terminologie, aux plans européen et national. Sur la base de recherches documentaires et d'entretiens, les auteurs analysent l'ampleur de la participation syndicale à la gouvernance des systèmes d'apprentissage dans dix États membres de l'UE et examinent certaines propositions des syndicats pour améliorer la qualité de l'apprentissage. Ces propositions alimenteront le Cadre de qualité de la CES pour les apprentissages et l'apprentissage en milieu de travail.

CHATZICHRISTOU Stelina, ULICNA Daniela, MURPHY Ilona, et al.

### **La formation en alternance : un pont au-dessus des eaux troubles ? Étude**

Bruxelles : Parlement européen, juin 2014, 210 p., bibliogr.

<http://goo.gl/t2Y4rP>

Au cours des cinq dernières années, la majorité des pays européens ont engagé des réformes de leur système d'EFP. L'étude examine les différentes formes de formation en alternance dans le contexte éducatif, social et économique de chaque État membre de l'UE. Elle analyse les récentes réformes des programmes, expose des exemples de bonnes pratiques, et formule des propositions sur la manière dont les pays pourraient promouvoir l'apprentissage. Les auteurs mettent en évidence les caractéristiques de quatre formes principales d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en ce qui concerne le rôle de la formation par le travail : 1) l'"apprentissage à part entière"/le système d'alternance constitue le modèle principal mais où l'EFP à l'école joue un rôle important aussi (Danemark, Allemagne Autriche) ; 2) l'apprentissage constitue une filière parallèle et moins développée que d'autres parcours d'EFP (Grèce, Pologne, Italie, France, Pays-Bas, Angleterre) ; 3) l'EFP en milieu scolaire est assorti d'importants éléments de formation par le travail (Finlande, France, Pays-Bas, Portugal) ; 4) l'EFP en milieu scolaire est prédominant (République tchèque, Grèce (avant la réforme de 2013) et Pologne). Il existe, dans la grande majorité des pays, au moins une filière proposant une formation par le travail combinée systématiquement à l'apprentissage scolaire. Ces filières jouissent toutefois d'une popularité variable.

Commission européenne

### **High-performance apprenticeships and work-based learning : 20 guiding principles**

Bruxelles : Commission européenne, 2016, 80 p., bibliogr.

<http://goo.gl/A1WWtW>

Le document présente vingt principes directeurs élaborés en 2014-2015 par le groupe de travail européen «Éducation et formation 2020» sur l'enseignement et la formation professionnels. Ces principes ont pour objectif la promotion de la formation par le travail, y compris l'apprentissage, afin de faciliter la transition des jeunes de l'école au travail, d'améliorer leur employabilité, et par conséquent de contribuer à réduire le chômage. Ils répondent à quatre défis politiques importants pour promouvoir l'apprentissage et d'autres formes d'apprentissage en milieu de travail : la gouvernance nationale et la participation des partenaires sociaux ; le soutien aux entreprises, en particulier les PME, proposant des places d'apprentissage ; l'attractivité de l'apprentissage et l'amélioration de l'orientation professionnelle ; l'assurance de la qualité de la formation par le travail.

Commission européenne

### **European monitoring conference : Work Based learning and apprenticeships : Brussels, 11-12 February 2014: Compendium (description of projects)**

Bruxelles : Commission européenne, 2014, 278 p.

<http://goo.gl/k4jXwL>

Ce compendium réunit les fiches descriptives de plus d'une centaine de projets européens qui portent sur des formations en situation de travail et en apprentissage.

Commission européenne

### **Programmes d'apprentissage et de stages dans les 27 pays de l'UE : principaux facteurs de réussite : guide à l'intention des concepteurs de politiques et des praticiens**

Bruxelles : Commission européenne/Bruxelles, décembre 2013, 35 p.

<http://goo.gl/3K2KAF>

Les programmes d'apprentissage et de stages ont un impact crucial sur la transition des jeunes de l'école au monde du travail. Ce guide présente un aperçu de tous les programmes qui ont été mis en place dans les États membres de l'Union européenne entre 2007 et 2012. L'accent est mis sur leur efficacité globale et leur impact sur l'emploi. Chaque fiche-pays examine le dispositif, son financement, sa gouvernance, le rôle des principaux acteurs, les entreprises engagées, et les résultats obtenus en matière d'emploi. Une analyse transnationale complète ce guide, ainsi qu'une évaluation plus précise des programmes d'apprentissage en Italie et en Angleterre.



Commission européenne

**Apprenticeship supply in the Member States of the European Union : final report**

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2012, 520 p.

<http://goo.gl/r0Ut3R>

Le rapport fournit un panorama des programmes de stage et d'apprentissage dans les États membres de l'Union européenne et examine l'efficacité de ces programmes visant à augmenter l'employabilité et faciliter les transitions sur le marché du travail des jeunes. Il contient notamment des fiches par pays ainsi qu'une analyse de neuf études de cas (Allemagne, Espagne, Estonie, France, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Slovaquie). Tant au niveau européen qu'au niveau national, les pouvoirs publics et les partenaires sociaux sont conscients de l'importance de renforcer la formation/apprentissage sur le lieu de travail dans l'éducation et formation professionnelles. Les programmes d'apprentissage favorisent une transition rapide école-travail en comparaison avec d'autres programmes. Cependant, ils sont soumis à un certain nombre de critiques et de défis. Les auteurs recommandent d'améliorer l'image de la formation professionnelle, d'assurer un juste équilibre entre le développement de compétences professionnelles et celui de compétences générales, d'ajuster les contenus et les systèmes aux besoins réels des entreprises, et de favoriser l'internationalisation des études. Ils soulignent également le manque de données collectées et comparables.



OCDE

**Trois composantes essentielles de la qualité**, in Apprendre au-delà de l'école : rapport de synthèse

Paris : OCDE, 2015, p. 63-82, bibliogr.

<http://goo.gl/4JU7M>

Le rapport « Apprendre au-delà de l'école » étudie les politiques nationales en matière de formation professionnelle postsecondaire et examine comment les pays de l'OCDE font face à la demande grandissante de compétences. L'étude recense les bonnes pratiques et met en lumière les pays qui possèdent des secteurs professionnels postsecondaires en plein essor. Le chapitre 3, « Trois composantes de la qualité » s'intéresse aux caractéristiques clés des programmes d'enseignement professionnel de haute qualité, dont l'intégration systématique de la formation en milieu professionnel.



SMITH Erica, KEMMIS Ros Brennan

**Towards a model apprenticeship framework : a comparative analysis of national apprenticeship systems**

Genève : ILO : International labour organization

Washington : Banque mondiale, 2013, 146 p.

<http://goo.gl/mdEJJO>

Ce rapport étudie les systèmes d'apprentissage de onze pays développés et en voie de développement : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre, Australie, Canada, États-Unis, Égypte, France, Inde, Indonésie, et Turquie. Les auteurs examinent les différents systèmes d'apprentissage et analysent les bonnes pratiques et tendances clés afin d'élaborer un système d'apprentissage modèle. Les différentes études de cas confirment que l'apprentissage, combiné avec des politiques nationales de stimulation de la croissance et de l'emploi, permet de réduire le chômage des jeunes.




STEEDMAN Hilary

**Vue d'ensemble des systèmes et questions d'apprentissage : Contribution de l'OIT au groupe de travail du G20 sur l'emploi**

Genève : BIT : Bureau international du travail, 2014, 26 p.

<http://goo.gl/PB4rIE>

Ce document examine aussi bien l'apprentissage informel que l'apprentissage formel, ainsi que les avantages de chacun par rapport aux perspectives d'emploi des jeunes, notamment dans les systèmes formels. En se basant sur des exemples de pays du G20, l'auteure expose les conditions nécessaires au développement de l'apprentissage et analyse les rôles des principaux acteurs.


 UNESCO-UNEVOC  
**Delivering TVET through quality apprenticeship : report of the UNESCO-UNEVOC virtual conference 15 to 26 June 2015**

Bonn : UNESCO-UNEVOC, 2015, 53 p., bibliogr.

<http://goo.gl/RKbpuv>

Le rapport rend compte des débats de la conférence de 2015 sur la formation en apprentissage dans le monde, en particulier les cadres formels d'apprentissage de qualité. Les thèmes abordés ont concerné notamment l'innovation, les formes alternatives d'apprentissage, le financement, l'anticipation et l'identification des besoins de compétences, l'implication de l'industrie, le développement du curriculum et l'attractivité de l'apprentissage. Parmi les recommandations qui ont été faites, il faut souligner l'énorme potentiel que représente l'apprentissage pour développer l'EFTP. Il convient de rassembler les bonnes pratiques qui consistent à relier l'offre d'apprentissage informel et l'EFTP formels, et compléter l'apprentissage informel en entreprise avec l'EFTP formels. La formation aux compétences de haut niveau, y compris au niveau universitaire, peut être organisée avec succès dans un cadre d'apprentissage. Un autre domaine de recherche et d'analyse concerne les innovations dans les systèmes d'apprentissages, notamment l'apprentissage virtuel.

## Des analyses transnationales et nationales


 BOUDESSEUL Gérard éd., CART Benoit éd., COUPPIÉ Thomas éd  
**Alternance et professionnalisation : des atouts pour les parcours des jeunes et les carrières ? XXIIe journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail Lille 10-11 décembre 2015**

*Relief*, n° 50, décembre 2015, 480 p.

<http://goo.gl/LDvkDz>

Les différentes contributions abordent la question de professionnalisation des formations en France, en Europe, et en Amérique du Nord. Celle-ci est sujette à controverse, dans une conjoncture, où les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes persistent, alors qu'il est en même temps régulièrement fait état de difficultés de recrutement, dans de nombreux secteurs d'activité. L'explication de ce paradoxe serait la mauvaise ou insuffisante adaptation du contenu des formations aux besoins des emplois. Selon les auteurs, cette réponse est peut-être hâtive et inappropriée, alors que les mesures visant à « professionnaliser » les formations n'ont jamais été aussi développées.

ALLEMAGNE, BELGIQUE, CANADA, COLOMBIE BRITANNIQUE, ESPAGNE, FRANCE, ITALIE, QUÉBEC, SUISSE


 CAHUC Pierre, FERRACI Marc

**L'apprentissage : donner la priorité aux moins qualifiés**

Paris : Presses de Sciences Po, octobre 2015, 104 p. (Sécuriser l'emploi)

Depuis une trentaine d'années en France, les formations en alternance se développent principalement dans l'enseignement supérieur, au détriment des moins qualifiés. Or selon les auteurs, l'efficacité de l'apprentissage en matière d'insertion professionnelle - très élevée pour les moins qualifiés - est faible pour les plus diplômés. Il faut donc concentrer l'aide publique dans le second cycle de l'enseignement secondaire. L'ouvrage montre comment modifier le financement des formations en alternance et la gouvernance de l'enseignement professionnel pour atteindre cet objectif en France.

FRANCE

 CEDEFOP  
**Information note - Work-based learning : apprenticeship : Lithuania Malta and Latvia**

Thessalonique : CEDEFOP, juin 2015, 4 p.

<http://goo.gl/Nlxlq>

Cette note d'information porte sur les avantages de l'apprentissage par le travail ainsi que le soutien apporté par le Cedefop dans le cadre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage. Des focus sur les cas de Malte, de la Lettonie et de la Lituanie sont présentés.

LETTONIE, LITUANIE, MALTE



CEDEFOP

**Information note - Work-based learning : apprenticeship : Italy, Slovenia, Luxembourg, Greece**

Thessalonique : CEDEFOP, octobre 2015, 8 p.

<http://goo.gl/QZP84S>

Cette note d'information porte sur les avantages de l'apprentissage par le travail et le soutien du Cedefop dans le cadre de l'Alliance européenne pour l'apprentissage. Des focus sur les cas de 4 pays sont présentés.

GRÈCE, ITALIE, LUXEMBOURG, SLOVÉNIE



CORLAY Delphine, FAUCHIER-MAGNAN Emilie, CORMIER Béatrice, et al.

**Plan de relance de l'apprentissage : l'accompagnement des apprentis pour une sécurisation des parcours : rapport**

Paris : IGAS : Inspection générale des affaires sociales, IGAENR : Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, I IGEN : Inspection générale de l'éducation nationale, 2015, 134 p.

<http://goo.gl/tswPoR>

Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage, l'IGAENR, l'IGEN et l'IGAS ont mené une mission portant sur l'accompagnement des apprentis pour une sécurisation des parcours. Au regard de cet objectif, le rapport présente les données disponibles, pointe les données manquantes, et souligne la fragilité des évaluations disponibles au plan local et national. La mission recense ensuite l'ensemble des dispositifs et pratiques professionnelles qui lui paraissent déterminants pour la sécurisation des parcours et la lutte contre les ruptures de contrats. Enfin, elle émet des propositions visant à favoriser la capitalisation et l'évaluation des dispositifs de sécurisation des parcours des apprentis.

FRANCE



DELAUTRE Guillaume

**Le modèle dual allemand : caractéristiques et évolutions de l'apprentissage en Allemagne**

Paris : DARES : direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, septembre 2014, 34 p., bibliogr.

<http://goo.gl/M94gkd>

Le système dual concerne plus d'un million et demi de jeunes en Allemagne contre un peu plus de 400 000 apprentis en France. L'auteur analyse l'organisation institutionnelle du modèle allemand et son insertion dans le système éducatif. Il établit un portrait statistique des bénéficiaires de l'alternance avant de présenter les différentes problématiques liées aux entreprises et le phénomène de déséquilibres entre l'offre et la demande de places d'alternance observé actuellement. Une dernière partie rend compte des estimations en termes de coût financiers pour les différentes parties prenantes du système allemand. En conclusion, l'auteur juge que le système allemand repose sur des principes difficiles à retranscrire dans le contexte français.

ALLEMAGNE



DELAY Béatrice, DUCLOS Laurent, DGEFP : délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

**Soutien au développement des formations en situation de travail : mémoire technique relatif au projet d'expérimentation "FEST"**

Paris : Ministère du travail de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social, mai 2015, 46 p., bibliogr.

<http://goo.gl/fG9xck>

La formation en situation de travail (FEST) s'appuie sur la valeur formative du travail et permet le développement de la formation professionnelle. La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) a lancé une expérimentation avec 14 OPCA au bénéfice des petites et moyennes entreprises et à destination des salariés peu qualifiés. Le développement des FEST représente une réponse pour concrétiser les ambitions portées par la réforme du 5 mars 2014. L'hypothèse est que, par contraste avec le « stage », ce type de support formatif peut être davantage ajusté aux besoins, contraintes et contextes d'action des petites entreprises. Ce mémoire technique relatif au projet d'expérimentation FEST explore juridiquement comment il est possible aux OPCA de prendre en charge ce type de formations. Il expose les enjeux d'un cadrage qui permette à la fois de garantir que les conditions qui favorisent réellement l'apprentissage en situation de travail soient respectées, tout en gardant suffisamment de souplesse pour s'adapter au terrain. Il reprend les données de la recherche sur les conditions requises pour apprendre au travail.

FRANCE



DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

### L'apprentissage au 31 décembre 2014

Note d'information - DEPP, février 2016, n° 4, 4 p.

<http://goo.gl/OLJ0E5>

La DEPP a dressé un constat pour la fin de 2014 qui clôt une période de baisse du nombre des entrées en apprentissage : d'après les informations de la DARES, cette voie de formation a attiré davantage de jeunes en 2015 qu'en 2014. L'apprentissage dans l'enseignement secondaire se concentre sur les CAP (Certificat d'aptitude professionnelle) alors qu'il se concentre sur les BTS dans le supérieur. L'âge moyen des apprentis continue d'augmenter; il atteignait 19,4 ans fin 2014.

FRANCE

DESESSARD Jean, DURAIN Jérôme, FORISSIER Michel, et al.

### Le système d'apprentissage en Allemagne et en Autriche : un modèle à suivre ?

Paris : Sénat, septembre 2015, 58 p.

<http://goo.gl/GtpY2T>

Les systèmes d'apprentissage allemands et autrichiens sont souvent présentés comme des modèles. Le nombre d'apprentis formés, la qualité des formations dispensées et le taux d'insertion des jeunes sur le marché du travail ont peu d'équivalents ailleurs en Europe. Le rapport présente les principales caractéristiques des systèmes d'apprentissage en Allemagne et en Autriche, les raisons de leur succès, mais également les défis auxquels ils sont confrontés, en vue de nourrir la réflexion sur la réforme de l'apprentissage en France.

ALLEMAGNE, AUTRICHE

DIF-PRADALIER Maël, ZARKA Samuel

### Redonner ses chances à l'apprentissage : une comparaison France Suisse Italie

Pantin : CFTC, octobre 2014, 239 p.

<http://goo.gl/zQAm63>

Parce qu'ils seraient formés au plus près des réalités productives, les jeunes passés par l'apprentissage répondraient davantage aux attentes des employeurs, et seraient de ce fait plus employables. En France, mais aussi en Italie, la référence au modèle dual, dominant en Allemagne et en Suisse, est fréquemment convoquée pour justifier du bien-fondé d'une inflexion significative de la politique éducative. En adoptant une perspective comparative entre la France, la Suisse et l'Italie, l'étude interroge la promotion de l'apprentissage qui se manifeste dans chacun de ces trois pays au regard des évolutions de leurs institutions de formation professionnelle respectives et vise à identifier les logiques et acteurs au principe de ces évolutions.

FRANCE, ITALIE, SUISSE

GUYON Régis, MILLET Mathias, MOREAU Gilles, et al.

### Mosaïque de l'alternance

*Diversité*, n° 180 ; 2015, 128 p.

Depuis longtemps l'alternance et l'apprentissage sont positionnés comme des leviers pour lutter contre le chômage des jeunes – dans la lutte contre le décrochage scolaire et pour une meilleure insertion professionnelle. Le monde de l'entreprise encourage en particulier au développement de ces cursus et ce, dans une perspective d'employabilité. Ce numéro propose de rappeler les cadres précis de l'alternance et de l'apprentissage et de mieux en connaître les publics, les limites et les enjeux, bien au-delà de la seule question de l'employabilité.

FRANCE

KERGOAT Prisca coord., CAPDEVIELLE-MOUGNIBAS Valérie coord.

### Les formations par l'apprentissage

*Revue française de pédagogie*, n° 183, juin 2013, p. 3-69

Les contributions visent à éclairer les transformations des formations par apprentissage en France et en Suisse en interrogeant leurs relations avec le système éducatif et le système productif. Les performances souvent mises à leur actif en matière d'accès à l'emploi et de promotion sociale doivent être relativisées et inscrites dans une perspective socio-historique. Le renversement opéré entre la primauté accordée à une formation en école et celle attribuée à une formation en entreprise soulève des questions essentielles sur les finalités de la formation dispensée ainsi que sur la diversité des usages de ce mode de formation par ses publics en fonction de leur origine sociale, de leur parcours scolaire et de leur sexe.

FRANCE, SUISSE



MUEHLEMANN Samuel, WOLTER Stefan C.

**Return on investment of apprenticeship systems for enterprises : Evidence from cost-benefit analyses**

*IZA Journal of Labor Policy*, 2014, vol. 3, n° 25, p. 1-22.

<http://goo.gl/3hRjMq>

Les auteurs étudient le retour sur investissement pour les entreprises de l'apprentissage. La décision d'une entreprise de s'engager dans la formation des apprentis dépend largement du rapport coûts - bénéfices d'un tel investissement comparé au recrutement de personnel qualifié sur le marché du travail. L'évidence empirique montre que dans un système de formation des apprentis qui fonctionne bien, une grande partie des entreprises qui forment des apprentis réussissent à récupérer leurs investissements dans la formation à la fin de l'apprentissage. Une part importante du rapport coûts - bénéfices est déterminée par des décisions politiques : le système éducatif, les règlements d'apprentissage et les institutions du marché du travail. Pour évaluer l'efficacité et l'efficience de ces facteurs, il est indispensable de mesurer l'impact sur le rapport coûts - bénéfices des entreprises formatrices avant et après une modification de ces conditions générales. Malheureusement il n'existe que deux pays actuellement (l'Allemagne et la Suisse) qui disposent de données représentatives et périodiques concernant les coûts et les bénéfices de la formation des apprentis du point de vue des entreprises, et appropriées à de telles analyses. Il est donc nécessaire d'augmenter les investissements dans la collecte et l'analyse de données.

ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI, SUISSE



PIGEAUD Romain, ReferNet France, Centre Inffo

**Dispositifs d'apprentissage et apprentissages sur le lieu de travail - France**

Saint-Denis-La Plaine : Centre Inffo, 2015, 12 p.

<http://goo.gl/ifPmlH>

Selon l'auteur, il existe en France deux principaux dispositifs qui relèvent de l'apprentissage au sens européen du terme. Ce document fournit un aperçu de ces dispositifs d'apprentissage : le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage, tous deux signés entre l'employeur et l'employé. L'apprentissage existe depuis le 19e siècle et a longtemps constitué une vraie voie d'accès à la qualification parallèlement à la voie scolaire traditionnelle. Mais son image a souffert quand la course aux hautes qualifications, et tout particulièrement dans l'enseignement supérieur, a débuté dans la seconde moitié du 20e siècle. A l'heure actuelle, il semble que cette tendance n'a pas été inversée, mais le but recherché est de donner à la formation en apprentissage et à l'apprentissage en milieu de travail une aura identique à celle de la filière d'enseignement scolaire.

FRANCE



SWEET Richard, ETF

**Analyses comparatives : Programmes de formation en milieu professionnel pour les jeunes de la région méditerranéenne : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Territoire palestinien occupé, Tunisie et Turquie**






Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009, 130 p., bibliogr.

<http://goo.gl/bPGw2U>

Le rapport examine les dispositifs de formation pour les jeunes qui allient l'apprentissage en classe à la participation à la vie professionnelle, dans dix pays méditerranéens : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie, le Territoire palestinien occupé, la Tunisie et la Turquie. Ces programmes soulèvent des questions spécifiques en matière de politique gouvernementale dans la mesure où ils nécessitent une coopération entre les employeurs et les établissements scolaires, entre le secteur public et le secteur privé, et entre les politiques économiques et sociales et celles de l'enseignement et du marché du travail. Après une brève description de certains facteurs contextuels qui peuvent influencer la nature et la portée des programmes, l'auteur étudie des données probantes issues de la recherche et de la documentation relatives aux politiques portant sur les avantages potentiels de la combinaison du travail et de l'apprentissage. Il se penche ensuite sur un certain nombre de questions stratégiques clés.

ALGÉRIE, EGYPT, ISRAEL, JORDANIE, LIBAN, MAROC, SYRIE, TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS, TUNISIE, TURQUIE

## Sitographie

-  **Alliance européenne pour l'apprentissage**  
L'EAfA a été créée le 2 juillet 2013 par l'adoption d'une [déclaration commune](#) de la présidence de l'Union européenne (UE), de la Commission européenne et des partenaires sociaux européens, dans le but de renforcer la qualité, l'offre et l'image de l'apprentissage en Europe. Elle rassemble des États membres de l'UE et d'autres acteurs clés (entreprises, partenaires sociaux, chambres de commerce, organismes d'EFPP, régions, etc.). Elle facilite la mise en réseau, la coopération et l'échange de bonnes pratiques, et repose sur un large partenariat entre les principales parties prenantes en matière d'emploi et d'éducation.  
<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1147&langId=fr>
-  **Apprenticeships in work-based learning**  
Le Cedefop collecte en partage l'information sur la gouvernance et le financement de la formation en apprentissage, rend compte de son évolution dans les États membres de l'Union européenne, et encourage l'apprentissage en Europe. Il suit les progrès réalisés par les pays en matière de formation par le travail, y compris leurs réformes de la formation en apprentissage, tout particulièrement au regard des objectifs à court terme pour l'enseignement et la formation professionnels convenus dans le communiqué de Bruges. Cette rubrique présente les activités du Cedefop sur l'apprentissage par le travail, dont des analyses détaillées et ciblées, par pays  
<http://www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/apprenticeships-work-based-learning>
-  **CNRAA : Centre national de ressources pour l'alternance en apprentissage**  
Créé par le ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, le CNRAA propose de nombreuses ressources (réglementaires, administratives, pédagogiques) sur l'apprentissage en France.  
<http://eduscol.education.fr/cnraa>
-  **NetWBL**  
Le projet européen Réseau thématique « Work-Based learning and Apprenticeships » (NetWBL) se propose de recenser les résultats de projets réalisés dans le cadre des programmes Education et formation tout au long de la vie (LLP) et Erasmus+ et réservés à la formation en situation de travail (*workbased learning*, WBL). NetWBL constitue un réseau de 29 agences nationales en Europe qui souhaitent renforcer l'apprentissage sur le lieu de travail dans la formation professionnelle et dans l'enseignement supérieur. La mise en œuvre de ce projet se poursuivra jusqu'en août 2016.  
<http://www.net-wbl.eu/>
-  **Thematic focus on 'Apprenticeships and work-based learning structured programmes**  
CEDEFOP  
Cette rubrique du Cedefop propose des focus réalisés en coopération avec le réseau ReferNet. Les différents documents présentent un aperçu des dispositifs d'apprentissage et autres formes de formation basée sur le travail dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Slovaquie, Suède, Espagne, Royaume.  
<http://www.cedefop.europa.eu/en/news-and-press/news/thematic-focus-apprenticeships-and-work-based-learning-structured-programmes>

 **WBL Toolkit**

Conçue dans le cadre du projet « NetWBL », cette boîte à outils en ligne met à disposition un ensemble complet de supports et d'instruments directement exploitables en matière d'apprentissage en situation de travail (*Work-Based Learning*, WBL). Destinée aux représentants politiques, partenaires sociaux, universités et acteurs du domaine de la formation professionnelle, la plateforme regroupe des informations sur le WBL (projets, supports didactiques, etc.) et livre une vue d'ensemble des différentes approches adoptées par 29 pays européens. Le chapitre d'introduction au WBL détermine les objectifs et les principes de l'apprentissage en situation de travail : il propose des définitions et décrit les avantages, les inconvénients, ainsi que l'étendue d'application du WBL en Europe. Le cœur du dispositif, à savoir la base de données d'outils, offre des modèles, des méthodes, des exemples de WBL et des outils en se focalisant sur huit thèmes clés : les systèmes administratifs et gouvernementaux, les partenariats, la mise en œuvre du WBL, l'information et le conseil, l'évolution du WBL, le développement des capacités des enseignants et formateurs, l'évaluation et l'assurance qualité, ainsi que la validation et la reconnaissance.

<http://www.wbl-toolkit.eu/>

 **OECD Work-based learning**

Diaporama de l'OCDE sur le Work-Based learning.

<http://www.slideshare.net/OECD/edu/oeecd-work-based-learning>

# Nos ressources documentaires

## Veille et ressources documentaires

Lettre d'information mensuelle qui présente les nouveaux produits documentaires : revue documentaire, lettre d'information, focus (sélection de ressources documentaires d'actualité) et les actualités du CRID

Pour s'y abonner : <http://www.ciep.fr/lettres-information/infolettre-veille-et-ressources-documentaires>

## Ressources documentaires en éducation :

*Découvrir le système éducatif français*, décembre 2015 : <http://goo.gl/pDuWGF>

*Se former tout au long de la vie : quel développement professionnel pour les enseignants ?*, octobre 2015 : <http://goo.gl/t6oi6W>

*La pédagogie universitaire à l'ère du numérique*, avril 2015 : <http://goo.gl/PpSpB9>

*Université : étudier pour entreprendre*, mars 2015 : <http://goo.gl/xYX52R>

## Le centre de ressources et d'ingénierie documentaires

- ▶ Il est ouvert aux étudiants, enseignants et chercheurs du mercredi au vendredi de 9h à 18h sur rendez-vous.
- ▶ Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 84
- ▶ Courriel : [crid@ciep.fr](mailto:crid@ciep.fr)
- ▶ Suivez-nous sur twitter : [https://twitter.com/Ciep\\_Crid](https://twitter.com/Ciep_Crid)

Créé en 1945, établissement public national depuis 1987, le CIEP est l'opérateur public de référence du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, principal partenaire opérateur du ministère des affaires étrangères et du développement international pour la langue française. Il contribue à la réflexion dans le domaine de la coopération internationale en éducation et s'appuie, pour conduire ses actions, sur un réseau d'experts et de partenaires nationaux et internationaux, ainsi que sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes.

Il est l'opérateur public de référence en charge de la coopération internationale en éducation, au cœur de partenariats français et étrangers. Il comprend deux pôles d'activités, l'éducation (enseignement général, supérieur et professionnel, reconnaissance des diplômes) et les langues (langue française, évaluation et certifications en français, langues étrangères et mobilité). C'est également un espace d'information et de réflexion et un lieu d'accueil de séminaires et de conférences internationales.